



Association Française des avocats-conseils
auprès des collectivités territoriales

19^e Colloque national Châlons-en-Champagne (51)

Maison de la Région

Collectivités territoriales et révolution numérique

5 juillet 2018

19^e Colloque national, Châlons-en-Champagne

Collectivités territoriales et révolution numérique

9H00 Accueil des participants

9H30 Ouverture des travaux

- Accueil par Franck LEROY, Vice-Président de la Région Grand Est
 - Accueil par Cyrille BARDON, Président de l'AFAC
 - Introduction du thème par Pierre DEVARENNE, Directeur du Colloque
-

Adaptation du droit aux nouvelles technologies

9H45 Des lois Informatique et libertés et CADA de 1978 à la Loi Lemaire
« Pour une république numérique »

- Principe de gratuité et primauté du droit de réutilisation des bases de données publiques sur le droit de propriété :
 - Principe de transparence
 - Données personnelles et respect de la vie privée
- Yvon GOUTAL**

10H15 L'exemple des marchés publics et des concessions

- La dématérialisation des marchés à compter du 1/10/2018 et nouvelles règles (gouvernance, simplification, interopérabilité, transparence, archivage)
 - Secret des affaires et limitation du principe
 - Absence de soumission des réseaux d'initiatives publiques aux règles de la commande publique, quelle limite à l'exclusion ?
- Didier SEBAN / Marianne HAUTON**

11H00 De nouveaux champs, domaine public et police administrative

- Réalité augmentée et free floating : les nouveaux enjeux de la police administrative et du domaine public
 - Les enjeux de la vidéosurveillance sur le domaine public
- Denis JOUVE**
Olivier DIDRICHE

11H45 De nouvelles problématiques, réseaux sociaux, images numériques

Line TOUZEAU

12H15 La communication électronique

- L'apport du Code des relations entre le public et l'administration
 - La communication avec les juridictions (télé recours)
- Sandrine FIAT / Nathalie MANZANO**

13H00 Buffet

Les nouvelles technologies au service de nouvelles actions publiques des collectivités

14H15 Première table ronde sur les pratiques locales Animée par Aurore OPYRCHAL

- Plateforme numérique de participation citoyenne au service de la démocratie locale, exemple de la ville de MULHOUSE
Nicolas PATTE
- La transition numérique d'un territoire par un acteur local : exemple du Syndicat Manche numérique
Guillaume MAILLARD
- Le numérique, outil de modernisation et de réorganisation managériale des services des collectivités territoriales : exemple de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.
Benoist APPARU ou son représentant
- Le déploiement de la fibre optique : quel enjeu pour le territoire ?
Franck LEROY
- Regard et action de l'État
Denis CONUS, Préfet de la Marne

15H30 Deuxième table ronde : bilan et perspectives le regard croisé du Sénat et du Conseil d'Etat Animée par David GASCHIGNARD

- Les conclusions du rapport d'information du Sénat fait au nom de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur les nouvelles technologies au service de la modernisation des territoires
Loïc HERVE
- Les conclusions de l'étude annuelle 2017 du Conseil d'État adoptées par l'Assemblée générale du Conseil d'État le 13 juillet 2017 sur le thème « Puissance publique et plateformes numériques : accompagner « l'ubérisation » »
Timothée PARIS

16H45 Rapport de Synthèse Laurent FILLIEUX

17H00 Fin des travaux



En organisant son 19ème colloque national à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, l'AFAC renoue avec ses origines puisque c'est à l'initiative de son barreau local qu'elle a été créée pour offrir un lieu d'échanges et de formation aux avocats conseils des collectivités territoriales exerçant en Métropole et dans les Outre-Mer.

L'AFAC est aussi au coeur des problématiques actuelles et futures par le choix du thème « Collectivités territoriales et révolution numérique ».

Un double constat s'impose.

Le droit prend en compte, pour une fois avec une rapidité saisissante, cette révolution numérique : la loi LEMAIRE, l'application du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles, la dématérialisation du secteur de la commande publique à compter du 1er octobre 2018...

Et les collectivités doivent en même temps s'adapter à ces changements normatifs, aborder de nouveaux champs d'intervention, s'approprier de nouveaux outils qui modifient le management interne et leurs relations avec le public, les usagers, les acteurs économiques...

Les enjeux sont considérables.

C'est pourquoi nous vous invitons le 5 juillet prochain à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE pour un partage d'expériences et d'expertises entre élus, fonctionnaires territoriaux, magistrats, universitaires et avocats.

À bientôt le plaisir de vous accueillir !

Cyrille BARDON
Président de l'AFAC

Pierre DEVARENNE
Directeur du colloque

Les intervenants

Benoît APPARU,

Maire de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ou son représentant

Cyrille BARDON,

Avocat à la Cour d'Appel de PARIS (Cabinet BARDON DE FAY ASSOCIES) - AFAC

Denis CONUS,

Préfet de la Marne

Pierre DEVARENNE,

Avocat au Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST) - AFAC

Olivier DIDRICHE,

Responsable des affaires juridiques à la Communauté Urbaine du Grand Reims, Maître de conférence associé à la Faculté de Droit et de Science Politique de REIMS

Sandrine FIAT,

Avocat à la Cour d'Appel de GRENOBLE (CDMF Avocats Affaires Publiques) - AFAC

Laurent FILLIEUX,

Avocat au Barreau de LILLE (SELARL FILLIEUX FASSEU) - AFAC

David GASCHIGNARD,

Avocat aux Conseils - AFAC

Yvon GOUTAL,

Avocat à la Cour d'Appel de PARIS (GOUTAL, ALIBERT & ASSOCIES)

Marianne HAUTON,

Avocat à la Cour d'Appel de PARIS (SEBAN ET ASSOCIES)

Loïc HERVE,

Sénateur de la Haute-Saône, membre de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Denis JOUVE,

Maître de conférence à la Faculté de droit et de science politique de REIMS

Franck LEROY,

Président de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne, Vice-Président du Conseil Régional Grand Est

Guillaume MAILLARD,

Responsable infrastructures et cloud, directeur par intérim des systèmes d'informations unifiés, Syndicat Manche Numérique

Nathalie MANZANO,

Greffière au Tribunal Administratif de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Aurore OPYRCHAL,

Avocat au Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST) - AFAC

Timothée PARIS,

Conseiller d'État, rapporteur général

Nicolas PATTE,

Directeur de la Communication (CAP Collectif)

Didier SEBAN,

Avocat à la Cour d'Appel de PARIS (SEBAN ET ASSOCIES) - AFAC

Line TOUZEAU,

Maître de conférence à la Faculté de droit et de science politique de REIMS

INFORMATIONS :

Horaires : Accueil : 9 h / Début du colloque : 9h30
Buffet servi entre 13h et 14h

Adresse du colloque :

Maison de la Région - 5 rue Jericho - 51000 Châlons-en-Champagne